



COMMUNIQUE OFFICIEL

Le FC Orsières sanctionne son joueur, coupable des déprédations commises sur son terrain principal, tout en lui laissant une seconde chance.

À la suite des dégradations causées au terrain de football durant la nuit du 16 août 2026, le comité a pris le temps d'examiner les faits et d'entendre le joueur actif concerné.

Au terme de cette démarche, le comité a décidé de prononcer une suspension *minimale* de toute compétition officielle pour une durée de six mois.

En outre, durant cette période, le joueur restera à disposition du jardinier et du comité pour participer à différents travaux, déjà identifiés, en faveur du club.

Cette décision se veut ferme, mais aussi constructive.

Les faits survenus ne doivent pas être banalisés. Au-delà des dégâts matériels, ils constituent surtout un manque de respect envers le club, ses installations et encore plus envers toutes les personnes qui donnent bénévolement de leur temps et de leur énergie pour permettre au FC Orsières de fonctionner.

Le comité continue de rappeler que certaines règles de base sont indispensables à la vie et au fonctionnement d'un club : respect des personnes, respect des installations et respect du travail accompli par les autres.

Pour autant, le comité du FC Orsières a considéré également qu'il devait savoir offrir une deuxième chance. La sanction prononcée doit ainsi permettre au joueur d'assumer les conséquences de ses actes, mais aussi de démontrer concrètement, par son engagement au service du club, qu'il a compris leur portée.

Cette suspension sera levée en février 2027 *uniquement si* le joueur en question a complètement rempli toutes les conditions posées.

Le comité considère ainsi cette décision à la fois comme une sanction mais aussi comme une possibilité de repartir sur de bonnes bases, en précisant que c'est également une dernière chance.

Pour le reste, il va sans dire que tous les coûts de cet acte seront supportés par les auteurs, qui ont d'ailleurs déjà versé une avance, à titre de garantie.

Pour le comité du FC Orsières
Louis Tornay, Président
079 211 16 14